

Table des matières

Bulletin PV Cultures maraîchères	1
----------------------------------	---

Bulletin PV Cultures maraîchères



Photo 1: Par temps pluvieux, les limaces (*Arion* spp., *Deroceras* sp.) sont actives aussi durant le jour. Il faut s'attendre à une augmentation des dégâts (photo: Agroscope).

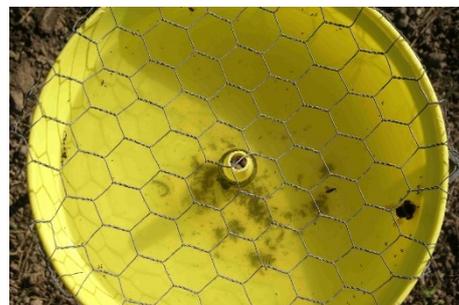


Photo 2: Le vol de la mouche du chou (*Delia radicum*) s'est encore renforcé dans les régions infestées (photo: Agroscope).



Photo 3: L'infection par le mildiou (*Hyaloperonospora parasitica*) continue sa progression dans les cultures de choux-raves sous tunnels (photo: Agroscope).



Photo 4: Il est recommandé de surveiller les infestations de pucerons (Aphidoidea) dans les cultures de chicorées et de salades pommées de plein champ (photo: Agroscope).



Photo 5: Un peu partout sur le Plateau, on signale chez les poireaux une atteinte généralisée de maladie des taches pourpres (causée par *Alternaria porri*) (photo: Adrian Meuwly, Grangeneuve, Posieux).



Photo 6: Dans les champs de légumes, on trouve encore quelques exemplaires du charançon de la betterave (*Lixus juncii*) ; il arrive même que certains soient par hasard capturés dans un piège englué (photo: Adrian Meuwly, Grangeneuve, Posieux).



Photo 7: Taches chlorotiques du limbe limitées par les nervures, causées par une attaque de mildiou sur la manchette d'une salade pommée (photo: Agroscope).



Photo 8: Feutrage blanc de sporanges du mildiou à la face inférieure d'une feuille âgée de laitue romaine (photo: Agroscope).



Photo 9: Symptômes typiques de la maladie des taches annulaires, les trous de forme arrondie ou ovale à bords lisses et brunis comme ceux que l'on voit ici sur la manchette d'une salade iceberg (flèche sur la photo par Cristine Dörig, Strickhof, Winterthur).



Photo 10: Feuille d'âge moyen d'une laitue romaine atteinte d'infection secondaire par la pourriture grise (*Botrytis cinerea*). Cette infection s'est vraisemblablement développée à la faveur des morsures visibles à gauche sur la nervure centrale (flèche sur la photo Agroscope).

Progression des maladies dans les cultures de salades de plein champ

Lors du contrôle des cultures de lundi, on a découvert une attaque de mildiou de la laitue (*Bremia lactucae*) sur les manchettes dans un peuplement dense de salades pommées. Les spores du pathogène sont donc présentes et il existe un risque d'infection. Il convient de protéger les jeunes cultures de salades au moyen d'un traitement préventif.

Si les conditions météorologiques actuelles associant hygrométrie élevée et températures douces sont très favorables au mildiou, elles le sont aussi pour la maladie des taches annulaires à *Marssonina* (*Microdochium panattonianum*, syn. *Marssonina panattoniana*) ainsi qu'à la pourriture grise causée par *Botrytis cinerea*, parasite de faiblesse qui peut pénétrer dans les tissus végétaux par des blessures occasionnées par exemple par le rongement de chenilles ou d'autres ravageurs (photo 10).

Contre le **mildiou** des laitues pommées est autorisé, avec un délai d'attente de 3 semaines, la substance systémique fosétyl-aluminium (Alial 80 WG, Alfil WG, Aliette WG), qui renforce les défenses des plantes. Le délai d'attente est aussi de 3 semaines pour propamocarbe (Proplant). Le produit à un seul composant Revus (substance active mandipropamide) et les fongicides combinés Dominator ou Orvego (amétoctradine + diméthomorphe, délai d'utilisation : 01.01.2026) sont autorisés sur laitues pommées avec un délai d'attente d'une semaine.

BiO: *Bacillus amyloliquefaciens* (Amylo-X) et Laminarin (Vacciplant) sont autorisés contre le mildiou sur laitues pommées avec un délai d'attente de 3 jours.

Est autorisé pour lutter contre la **maladie des taches annulaires causées par *Marssonina*** sur salades pommées : difénoconazole (divers produits) avec un délai d'attente de 3 semaines.

Pour lutter contre la **pourriture grise** sur salades pommées de plein champ, on peut utiliser, avec un délai d'attente de 3 semaines, azoxystrobine + difénoconazole (Alibi Flora, Priori Top; efficacité partielle). L'azoxystrobine (divers produits; efficacité partielle), la trifloxystrobine (Tega, Flint) ou la combinaison de trifloxystrobine + fluopyram (Moon Sensation) sont autorisées avec un délai d'attente de 2 semaines. On peut utiliser le fluopyram (Moon Privilege) avec un délai d'attente de 10 jours. Le fenhexamide (Teldor) peut être utilisé contre la pourriture grise sur salades pommées, avec un délai d'attente de 3 jours.

BiO: est autorisé la bactérie antagoniste *Bacillus amyloliquefaciens* (Serenade ASO), qui présente une efficacité partielle contre la pourriture grise.



Photo 11: On observe une multiplication des taches foliaires sur le feuillage des carottes en maturation (photo: Cristine Dörig, Strickhof, Winterthur).



Photo 12: Chez les plantes de carottes, ce sont typiquement les feuilles âgées qui sont souvent maculées de taches brunes arrondies qui fusionnent progressivement et peuvent entraîner la mort des tissus atteints (photo: Agroscope).

Progression des maladies à taches foliaires dans les cultures de carottes

Dans les cultures de carottes proches de la maturité de récolte, on peut observer de plus en plus de taches foliaires arrondies causées par des attaques d'*Alternaria dauci*, *Cercospora carotae* et autres pathogènes. Les tissus atteints jaunissent puis brunissent. Faites un traitement si nécessaire.

Pour lutter contre *Alternaria dauci* sur carottes, sont autorisés avec un délai d'attente de trois semaines : les préparations de cuivre (cuivre, cuivre sous formes d'hydroxyde, d'oxychlorure et d'oxysulfate (divers produits ; **BiO**)), tébuconazole (Fezan) ainsi que la préparation combinée tébuconazole + trifloxystrobine (Nativo). Le délai d'attente est de deux semaines pour azoxystrobine (divers produits), azoxystrobine + difénoconazole (Alibi Flora, Priori Top), boscalid + pyraclostrobine (Signum), difénoconazole (divers produits), tébuconazole + fluopyrame (Moon Experience) et trifloxystrobine + fluopyrame (Moon Sensation). Les substances trifloxystrobine (Flint, Tega) et fluxapyroxade + difénoconazole (Dagonis, Taifen) sont autorisés avec un délai d'attente d'une semaine. *Bacillus amyloliquefaciens* (Serenade ASO ; **BiO**) est aussi autorisé contre l'alternariose de la carotte, mais avec une efficacité partielle.

Toutes les données sont fournies sans garantie. Pour l'utilisation de produits phytosanitaires, respecter les consignes d'application, les charges et les délais d'attente. De nombreuses indications et charges sont révisées dans le cadre du réexamen ciblé des produits phytosanitaires autorisés. Il est recommandé de consulter la banque de données de l'OSAV avant toute utilisation. Pour consulter les résultats du réexamen ciblé, voir :

<https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/zulassung-pflanzenschutzmittel/zulassung-und-gezielte-ueberpruefung/gezielte-ueberpruefung.html> .

Mentions légales

Données, Informations :	Daniel Bachmann, Cristine Dörig & Christof Gubler, Strickhof, Winterthur (ZH) Björn Berchtenbreiter & Manuel Cavigelli, Arenenberg, Salenstein (TG) Vincent Doimo, Quentin Blouet, Gaëtan Jaccard, & Julie Ristord, OTM, Morges (VD) Philippe Fuchs, Mario Kurmann & Carla Müller, BBZN, Hohenrain (LU) Martin Keller, Esther Mulser & Beatrice Künzi, Beratungsring Gemüse, Ins (BE) Tiziana Lottaz & Adrian Meuwly, Grangeneuve, Posieux (FR) Lukas Müller & Flemming Burri, Inforama Seeland, Ins (BE) Vivienne Oggier & Judit Bugelnig, Landwirtschaftliches Zentrum, Salez (SG) Silvano Ortelli, Ufficio della consulenza agricola, Bellinzona (TI) Jan Siegenthaler & Christian Wohler, Liebegg, Gränichen (AG) Stève Breitenmoser, Matthias Lutz & Reto Neuweiler (Agroscope)
Éditeur :	Agroscope
Auteurs :	Cornelia Sauer, Matthias Lutz, Serge Fischer, Lucia Albertoni (Agroscope), Silvano Ortelli, Consulenza agricola, Bellinzona (TI) & Pascal Herren & Anja Vieweger (FiBL)
Photos:	photos 1-4, 7-8, 10, 12: C. Sauer (Agroscope); photos 5-6: A. Meuwly, Grangeneuve, Posieux; photos 9, 11: C. Dörig, Strickhof, Winterthur
Coopération :	Offices cantonaux et Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL)
Adaptation française :	Serge Fischer, Christian Linder (Agroscope)
Copyright :	Agroscope, Müller-Thurgau-Strasse 29, 8820 Wädenswil, www.agroscope.ch
Changements d'adresse, Commandes :	Cornelia Sauer, Agroscope, cornelia.sauer@agroscope.admin.ch

Exclusion de responsabilité

Les informations contenues dans cette publication sont destinées uniquement à l'information des lectrices et lecteurs. Agroscope s'efforce de fournir des informations correctes, actuelles et complètes, mais décline toute responsabilité à cet égard. Nous déclinons toute responsabilité pour d'éventuels dommages en lien avec la mise en œuvre des informations contenues dans les publications. Les lois et dispositions légales en vigueur en Suisse s'appliquent aux lectrices et lecteurs; la jurisprudence actuelle est applicable.